



GRUPE INTER

ALLEMAND / FRANÇAIS / ESPAGNOL / ITALIEN

Richesse des échanges et formule économique pour des groupes de 3 à 6 personnes

2 centres • 1 formule • 3 niveaux

Nancy ou Metz

Formules extensives

20 heures



www.inlingua-nancymetz.com

INTER EXTENSIF

20 heures • 2 heures par semaine

Mardi, jeudi ou vendredi

Selon niveaux

8h30/10h30 ou 12h/14h

Démarrage en avril, octobre et février

580 €

Devis et inscriptions

info@inlingua-nancymetz.com

03.83.61.44.58

Inlingua Nancy

6 allée Pelletier Doisy
54603 VILLERS-LES-NANCY

Inlingua Metz

29 rue de Sarre
57070 METZ

Horaires	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h30 / 10h30	Allemand 1 Espagnol 1	Italien 1 Français 1	Italien 3 Français 3
12h00 / 14h00	Italien 2 Français 2	Allemand 3 Espagnol 3	Allemand 2 Espagnol 2



Calendriers, programmes, jours et horaires

Programmes

Niveau 1 Débutants / Faux-Débutants	Niveau 2 A partir du niveau A2	Niveau 3 A partir du niveau B1
<ul style="list-style-type: none"> Remise à niveau de la grammaire et du vocabulaire, Se présenter et donner des informations personnelles, Maîtriser les formules de politesse, Renseigner et se renseigner par téléphone, Poser des questions et y répondre, Faire face aux situations du quotidien. 	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir, présenter, accompagner, Poser des questions précises et y répondre S'informer sur des procédures, Affiner la communication (téléphone, email, courrier, fax), Discuter sur des thèmes variés, Exprimer des idées et des opinions. 	<ul style="list-style-type: none"> Socialiser, s'entretenir sur des sujets familiaux, Participer activement à des discussions sur des sujets variés, Prendre part à des réunions, Exposer et défendre une idée, Consulter / étudier des documents, Affiner l'écrit et assurer les rédactions de lettres types.

Calendriers par étape de 20 heures

Extensif (10 semaines, pas de formation jours fériés)

Date de démarrage	Date de fin
19, 21, 22 avril 2016	27, 30 juin, 1 juillet 2016
4, 6, 7 octobre 2016	13, 8, 16 décembre 2016

CECRL*	Niveau de compétences
Deb	Débutant sans aucune formation langues
A1	Faux débutant
A2	Seuil de communication
B1	Autonomie
B2	Opérationnel
	Intermédiaire
C1	Efficacité
C2	Maîtrise

* Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Conditions et déroulement des formations inter-entreprises inlingua® Nancy-Metz 2016

Art. 1 : inlingua® Nancy-Metz enregistre les inscriptions à une session de formation selon les références figurant sur le catalogue, dans l'ordre de leur arrivée. Toute inscription fait l'objet d'un accusé de réception, accompagné d'un audit linguistique permettant à inlingua® Nancy-Metz de mieux cerner les objectifs de l'apprenant et à l'apprenant de se préparer à sa formation. Si le nombre d'apprenants est trop élevé, une option sera enregistrée sur la prochaine session. Si le nombre de participants est inférieur à 3 une semaine avant la date de démarrage choisie, les heures de formation sont réparties en 20 heures de formation individuelle comprenant 10 heures de cours individuels face à face et 10 heures de parcours personnalisés sur plateforme e-learning. Coût de la formation indiqué hors taxe (TVA 20%).

Art. 2 : 10 jours avant l'ouverture de la formation, inlingua® Nancy-Metz envoie une convocation écrite à l'entreprise précisant dates, heures et lieu des séances de formation.

Art. 3 : L'apprenant ou son entreprise peut se rétracter jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation et doit en informer inlingua® Nancy-Metz par courrier, e-mail ou fax. Si la résiliation ou le report parvient à inlingua® Nancy-Metz moins de 15 jours avant le début de la formation, inlingua® Nancy-Metz facturera des indemnités d'annulation à hauteur de 80 % du montant de la prestation (non imputables au titre de la formation). Ce système est mis en place afin de limiter les reports et annulations qui

remettent en cause l'investissement inlingua® Nancy-Metz pour assurer le bon déroulement et l'équilibre de la formation. Si l'absence est justifiée par un certificat médical, la formation sera facturée au prorata des journées de formations suivies.

Art. 4 : de formations suivies.

Art. 4 : Pour les apprenants inscrits par leur entreprise, une facture sera adressée mensuellement directement à l'entreprise. Pour les apprenants inscrits à titre particulier, une facture sera émise avant le début de la formation et les règlements reçus au plus tard au démarrage de la formation.

Art. 5 : inlingua® Nancy-Metz s'engage à tout mettre en œuvre pour réaliser la formation dans les conditions définies au départ. inlingua® Nancy-Metz dispose d'une équipe de formateurs certifiés et d'équipements adaptés à la formation continue.

Art. 6 : Le niveau d'entrée de chaque formation est défini dans le programme de formation. Par ailleurs, les apprenants bénéficient, s'ils le désirent, de conseils d'orientation auprès d'un conseiller en formation ou d'une assistante inlingua® Nancy-Metz.

Art. 7 : A l'issue de la formation, chaque apprenant réalisera une évaluation finale.

Art. 8 : L'apprenant s'engage à suivre l'intégralité de la formation. Aucune interruption pour convenance personnelle ne sera admise. En cas de force majeure, dûment notifiée par lettre recommandée et prouvée par des documents appropriés, l'apprenant ou son entreprise pourra solliciter l'interruption de ses paiements au prorata du temps suivi et déduction faite d'une somme de 20 % pour les frais de dossier. inlingua® Nancy-Metz se réserve le droit de vérifier le bien-fondé de la demande ainsi que la possibilité de transférer la personne dans une autre session de formation. Le cas échéant, le prorata sera calculé sur le nombre d'heures réalisées entre le début de la formation et la réception de la lettre recommandée. Aucune déduction éventuelle ne sera faite pour les absences survenues avant réception de la lettre recommandée.

Art. 9 : Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à condition que la formation ait été suivie au moins à 80 %.